



## Brevet Professionnel de la Jeunesse de l'Education Populaire et du Sport Activités nautiques mention plurivalent .... en Ile de France

### Le métier

Le titulaire du BPJEPS activités nautiques plurivalent est un moniteur polyvalent intervenant dans deux supports relevant de disciplines nautiques différentes.

### Exemple 1 : BPJEPS plurivalent "Aviron de mer" et "canoë-kayak eau calme, mer et vagues"

Prérogatives : Le moniteur encadre l'aviron sur des bateaux utilisables en mer pour tout public, sur le milieu marin et les activités du canoë-kayak et les disciplines associées pour tout public, en eau calme et en mer, dans la limite de la navigation en 6ème catégorie sur des parcours connus et reconnus, au maximum par vent de force 4 sur le site d'évolution. Il conduit des séances d'initiation en kayak de vagues.

### Exemple 2 : BPJEPS plurivalent "Aviron d'initiation et de découverte" et "multicoques et dériveurs"

Prérogatives : le moniteur encadre les activités de découverte et d'initiation de l'aviron sur tous types de bateaux, pour tous publics sur des plans d'eau calmes, abrités et délimités. Il encadre les activités sur multicoques et dériveurs pour tout public et sur tout lieu de pratique de l'activité. Il encadre l'activité du surf debout à la rame (stand up paddle/SUP) pour les milieux de pratique suivants : mer hors vague, eau calme et eau vive.

### Le diplôme

Les BPJEPS activités nautique plurivalent est un diplôme professionnel de niveau IV (Bac) délivré par le Ministère des Sports. Il est obtenu par la validation de 10 Unités Capitalisables.

### La formation

Elle repose sur le même principe d'alternance que les parcours monovalent.

- Volume horaire : 665 heures en centre et 560 heures minimum en entreprise.
- Clôture des inscriptions : 21 septembre 2012
- Tests d'entrée : 2 jours du 22 au 25 octobre 2012
- Positionnement pour individualisation du parcours : 12 au 16 novembre 2012
- Formation : 1 an du 19 novembre 2012 au 15 novembre 2013

### ADAPTATION A L'EMPLOI

38 parcours de formation individualisés au BPJEPS :

- Monovalent
- Plurivalent
- UCC\*

\*(formation courte pour les titulaires d'un diplôme d'Etat)

### Les conditions d'accès

- Etre agé(e) de 18 ans à l'entrée en formation,
- Etre titulaire du PSC1 ou AFPS (attestation aux premiers secours) ou équivalent,
- Présenter une attestation de natation de 100 mètres nage libre : départ plongé avec récupération d'un objet immergé à 2 mètres de profondeur,
- Avoir une pratique sportive régulière,
- Justifier d'un niveau technique dans les supports nautiques préparés (descriptif des épreuves par support sur le dossier d'inscription en ligne).

### Le financement

- Formation financée par la voie de l'apprentissage avec le CFA Ile de France du Sport et de l'Animation.
- Places financées par le Conseil régional Ile de France pour les demandeurs d'emplois (nombre limité et attribution des bourses par le CFFSN en fonction des résultats aux tests d'entrée).

Frais d'inscription : 80 €

Frais de positionnement : 100 €

Frais pédagogique : sur devis (variable selon le parcours choisi).

Possibilités d'hébergement et de restauration sur et aux abords de la base de loisirs de Cergy Pontoise.  
Tarif de restauration réduit pour les stagiaires du CFFSN.

\* Les candidats peuvent bénéficier des conseils du CFFSN pour obtenir une prise en charge totale ou partielle des frais pédagogiques dans le cadre des aides à la formation professionnelle.

PLUSIEURS PLACES  
FINANCEES PAR NOS PARTENAIRES\*

[www.sports-nautiques.fr](http://www.sports-nautiques.fr) / 01.30.32.93.90